

CHAMPIONNAT ZONE OUEST

LONGE CÔTE ET TRAIL LONGE CÔTE



© Yves Begüier

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 MAI 2026
PLAGE CENTRALE DE NOTRE DAME DE MONTS



DOSSIER COMPÉTITEURS

SOMMAIRE

DOSSIER COMPÉTITEURS

LES ÉDITOS

PAGES 2 ET 3

NOTRE DAME DE MONTS.

FFRANDONNÉE PAYS DE LA LOIRE.

LA VAGUE DE NOTRE DAME DE MONTS.

LES PARTENAIRES

PAGE 3

NOTRE DAME DE MONTS

PAGE 4

VENIR À NOTRE DAME DE MONTS

PAGE 5

HÉBERGEMENTS

PAGE 6

LA SYNTHÈSE DES RÈGLES

PAGE 7

LE PROGRAMME

PAGE 8

LES PARCOURS

PAGE 9

LE VILLAGE COMPÉTITEURS

PAGE 10

JURY ET ARBITRAGE

PAGE 11

INFORMATIONS TECHNIQUES

PAGES 11 et 12

CHARTÉ ECO-RESPONSABLE

PAGES 13 et 14

LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

PAGE 14

DROIT À L'IMAGE

PAGE 15

ANNEXES

1 * Formulaire de réclamation

2 * Fiche d'engagement des remplaçants

LA VILLE DE NOTRE DAME DE MONTS

Notre Dame de Monts a le plaisir et l'honneur d'accueillir, les 2 et 3 mai 2026, le Championnat Zone Ouest de Longe Côte, organisé par l'association « La Vague » en partenariat avec la FFRandonnée. Cet événement sportif d'envergure réunira plus de 350 compétiteurs sur nos plages.

Ce rendez-vous sportif illustre une nouvelle fois la richesse et le dynamisme de notre tissu associatif, dont l'engagement contribue chaque jour au rayonnement de la commune. Nous sommes particulièrement fiers de pouvoir compter sur des bénévoles ; bravo à tous pour leur engagement.

Notre Dame de Monts offre un cadre exceptionnel pour la pratique du longe côte, grâce à la qualité de son environnement, son océan généreux et la configuration unique de son littoral. Ces atouts font de notre commune un territoire privilégié pour les sports de plein air et viennent renforcer l'attractivité avec l'obtention récente du Label "Ville Sportive". Cette distinction reconnaît les efforts engagés pour favoriser l'accès au sport, accompagner les clubs et soutenir la pratique sous toutes ses formes.

La Ville est pleinement mobilisée aux côtés de « La Vague » pour la réussite de ce championnat : soutien logistique, accompagnement technique, communication, mise à disposition des équipements... Nous mettons tout en œuvre pour offrir aux participants, aux équipes encadrantes et au public les meilleures conditions possibles.

Nous souhaitons à toutes et à tous un très beau championnat, riche de performances, de rencontres et de convivialité.

Merci à l'association « La Vague », aux bénévoles, aux partenaires pour leur implication sans faille.

La Ville de Notre Dame de Monts

FFRANDONNÉE DES PAYS DE LA LOIRE

Le 29 Avril 2023 nous étions à La Baule (déjà !) pour la 1^{ère} édition de la compétition de Longe Côte de la Zone Ouest, définie par notre Fédération comme étant les régions de Bretagne, de Nouvelle-Aquitaine et des Pays de la Loire.

Les 2 et 3 Mai prochain nous serons à Notre Dame de Monts pour le second cycle de cette même Zone Ouest, complétée désormais par un trail Terre/Mer, compétition supplémentaire ajoutée le dimanche.

La Ville de Notre Dame de Monts et son club de Longe Côte « La Vague » seront nos hôtes

Gageons qu'ils sauront bien nous accueillir et nous offrir toutes les possibilités offertes par leurs plages de sable fin, leur système dunaire, leur ciel bleu, leur mer calme et tous les charmes d'une ville de bon accueil.

Nous saurons aussi accueillir nos amis longeurs et supporteurs, Bretons et Néo-Aquitains avec lesquels nous nous « battons » dans les vagues, en toute amitié

Que les meilleurs gagnent !

Bernard Chéneau

Président du Comité Régional des Pays de la Loire

Président du Comité de Vendée



LES ÉDITOS

LA VAGUE DE NOTRE DAME DE MONTS

C'est avec un grand plaisir que l'association La Vague vous accueille à l'occasion de cette manifestation de long-côte.

Créée en 2024, La Vague est une jeune association qui s'est rapidement affirmée comme un acteur dynamique du long-côte sur notre territoire. Forte aujourd'hui de près de 124 adhérents, elle illustre l'attrait croissant pour cette discipline alliant activité physique, convivialité et respect du milieu naturel.

L'association s'appuie sur une équipe engagée de 9 animateurs bénévoles, dont 2 entraîneurs et 6 arbitres départementaux, qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer une pratique encadrée, sécurisée et adaptée à tous les niveaux. Leur investissement est essentiel au développement du long-côte, qu'il soit de loisir ou de compétition.

L'organisation de cet événement n'aurait pu voir le jour sans le soutien précieux de nos partenaires institutionnels. Nous adressons nos remerciements les plus sincères à la Mairie, dont l'accompagnement et la disponibilité ont largement contribué à faciliter la préparation et la mise en œuvre de cette manifestation. Nous remercions également la Communauté de communes pour son appui et son engagement en faveur du développement des activités sportives et associatives locales.

Cette manifestation s'inscrit pleinement dans le cadre du développement du long-côte porté par la Fédération Française de Randonnée, dont l'engagement constant permet de structurer, promouvoir et sécuriser la pratique à l'échelle nationale.

À travers cet événement, La Vague affirme sa volonté de contribuer au rayonnement du long-côte, de favoriser les échanges entre clubs et de promouvoir les valeurs de partage, de respect, de solidarité et de plaisir sportif.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles, partenaires et compétiteurs pour leur présence et leur engagement, et vous souhaitons à toutes et à tous une excellente manifestation.



LES PARTENAIRES du CZO

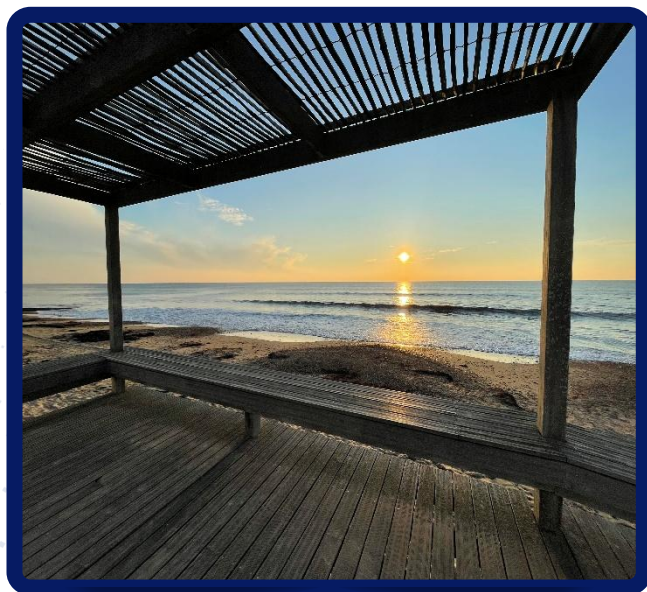


LES PARTENAIRES de La Vague NDdM

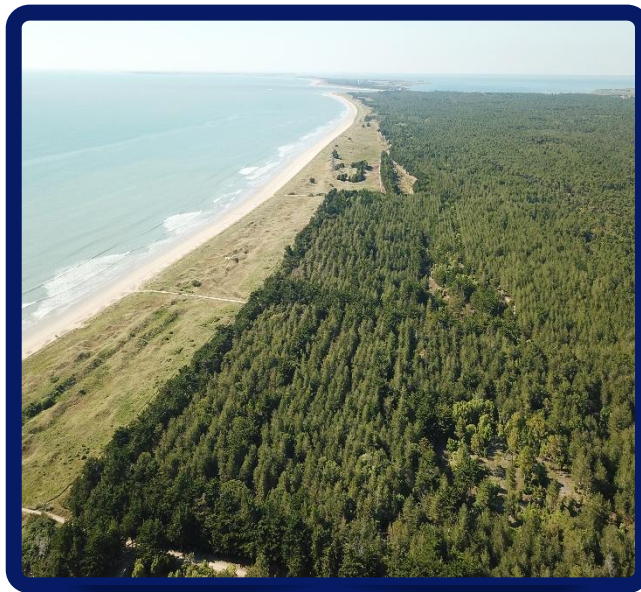


NOTRE DAME DE MONTS

CÔTÉ MER



CÔTÉ FORÊT



CÔTÉ MARAIS



Entre plage, forêt et marais, Notre Dame de Monts vous propose une multitude d'activités. Prendre de la hauteur à Kulmino, explorer le monde du littoral, de la forêt et des marais. De nombreuses balades vous sont proposées. Une petite station où il fait bon se retrouver et profiter des plaisirs simples de la nature.

OFFICE DU TOURISME NDDM

<https://paysdesaintjeandemonts.fr/notre-dame-de-monts/office-de-tourisme/>

VENIR À NOTRE DAME DE MONTS

Notre Dame de Monts se situe à 80 km de Nantes, 70 km de La Roche sur Yon et 24 km de Challans.

Trajet en avion : A éviter dans une démarche éco-responsable.

L'aéroport le plus près est celui de Nantes Atlantique situé à un peu plus d'une heure en voiture.

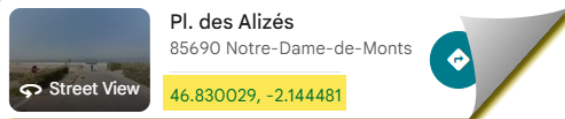
Trajet en train :

Depuis la gare SNCF de Nantes ou de La Roche sur Yon, le trajet en voiture est sensiblement le même ; 1h00 en voiture.

Depuis la gare de Challans, le trajet en voiture est de l'ordre de 30 mn.

Trajet en voiture :

PRIVILEGIEZ LE COVOITURAGE



6 moyens de voyager de l'Aéroport Nantes Atlantique (NTE) à Notre-Dame-de-Monts

Bus	LE MEILLEUR
4 h 2 min	16-21 € >
Transfert aéroport	LE PLUS RAPIDE
1 h 4 min	28-40 € >
Voiture 68 km	LE MOINS CHER
1 h 4 min	11-16 € >
Taxi	
1 h 4 min	140-170 € >
Train, bus ligne 568	
4 h 12 min	>
Train, bus	
4 h 37 min	17-24 € >

6 moyens de voyager de Gare de Nantes à Notre-Dame-de-Monts

Bus	LE MEILLEUR
2 h 41 min	14-19 € >
Train, bus ligne 568	
3 h 14 min	>
Voiture 73 km	LE MOINS CHER
1 h 11 min	12-17 € >
Taxi	LE PLUS RAPIDE
1 h 11 min	150-180 € >
Train, bus	
3 h 29 min	15-23 € >
Bus via Nantes - Haluchère - Batignolles	
3 h 55 min	17-24 € >

4 moyens de voyager de Gare de Challans à Notre-Dame-de-Monts

Bus, ligne 568	LE MEILLEUR
1 h 34 min	>
Taxi	LE PLUS RAPIDE
24 min	45-55 € >
Voiture 23 km	LE MOINS CHER
24 min	4-5 € >
Covoiturage	
49 min	4 € >

4 moyens de voyager de La Roche-sur-Yon à Notre-Dame-de-Monts

Bus	LE MEILLEUR
2 h 49 min	>
Voiture 64 km	LE MOINS CHER
54 min	10-14 € >
Taxi	LE PLUS RAPIDE
54 min	120-150 € >
Bus via la gare SNCF	
3 h 20 min	>

HÉBERGEMENTS PARTENAIRES

Camping du Pont d'Yeu

Le camping Le Pont d'Yeu propose des solutions en mobil-home ainsi que des emplacements camping-car :

Mobil-homes :

- 4 chambres : 190 € - 3 chambres : 170 € - 2 chambres : 150 €

Option restauration (pack) :

- 2 petits-déjeuners et 2 repas du soir Tarif : 56 € par personne

Réservation en direct auprès du camping.

Possibilité également de réserver un emplacement camping-car.

Camping Le Pont d'Yeu

10 rue du pont d'yeu 85690 Notre Dame de Monts 02 51 58 83 76

Ce camping se situe à 1,8 km du village compétiteur (24 mn à pied).

Pour accéder au site, cliquez sur la photo ci-dessous.

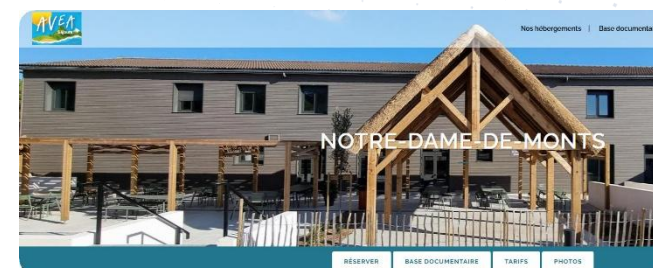


GROUPE AVEA

Le groupe AVEA (centre de vacances 90 couchages répartis en chambre de 2 à 5 lits toutes équipées d'une salle de bain) propose une formule spécialement adaptée à l'événement :

- Hébergement
 - Repas du soir
 - Petit-déjeuner
- Tarif : 45 € par personne

Pour accéder au site, cliquez sur la photo ci-dessous.

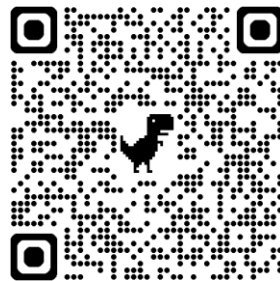


HÉBERGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les Campings – Les locations

Notre région est riche de campings, de gîtes pouvant vous accueillir le temps de participer à cette compétition de Zone Ouest.

LA SYNTHÈSE DES RÈGLES



RÈGLES du CZO du 2 et 3 mai 2026

-Les zones de compétitions sont formellement interdites aux compétiteurs non engagés sur l'épreuve en cours, sous peine de disqualification, ainsi qu'à tout accompagnant, pour ne pas gêner l'épreuve.

Pour les épreuves du Championnat de Zone Ouest (sauf le trail), un coach par club sera autorisé à être dans l'eau à hauteur de mollets afin de guider ses compétiteurs.

Il devra être référencé 15 jours avant la compétition auprès de Jocelyne RIVALIN, Arbitre Régional des Pays de la Loire.

Il portera une chasuble distinctive de couleur qui lui sera remise.

À tout moment cette autorisation est susceptible d'être modifiée.

La couleur de maillots orange est interdite, elle est réservée aux arbitres assistants.

LES COMPORTEMENTS SANCTIONNÉS

Des pénalités seront attribuées aux compétiteurs pour non-respect des règles techniques de pratique du Longe côte énoncées au paragraphe :

III.2.2.6.6.2 – Pénalités [page 53](#)

III.2.2.6.6.3 - Disqualification (carton rouge) [page 54](#)

[du mémento fédéral – octobre 2025.](#)

RÈGLES RELAIS 4 x 50m

- Départ à deux équipes en simultanée
- Top départ et déclenchement des chronos sera donné par un arbitre
- Pas de franchissement de la ligne de départ avant arrivée du relayeur précédent (le top sera lorsque le relayeur aura touché le piquet qui sera 1 mètre en intérieur de la chambre de départ) (stop & go)
- Arrêt du chrono dès que le dernier relayeur a touché le piquet d'arrivée
- Ne pas se jeter sur la ligne d'arrivée
- Stop & go pour le relayeur
- Disqualification pour le dernier

RÈGLES TRAIL LONGE CÔTE

Se référer à l'article III.2.3 - Trail longe côte (trail LC) [page 57 du mémento fédéral](#) – octobre 2025.

Textes Applicables :

- Règles d'organisation des compétitions de longe côte chapitre III 2 2 [du mémento Fédéral](#)
- Règles de participation aux qualificatifs et Championnat de France 2026
- Règlement longe cote pour public en situation de cécité totale et déficience visuelle

PROGRAMME

Horaires donnés à titre indicatif et susceptible de modifications

VENDREDI 1^{ER} MAI

PLAGE CENTRALE DE NOTRE DAME DE MONTS

Entraînement/Reconnaissance du lieu de compétition

15h00 à 17h00

SALLE ST PAUL (à coté de Biotopia)

Remise des dossards et des puces.

17h00

SALLE ST PAUL

Briefing des arbitres aux Délégués de Clubs.

Mots d'accueil des organisateurs

Présentation du programme, de l'organisation, des dispositifs d'épreuves, des informations pratiques, rappel des règles et échanges,

SAMEDI 2 MAI

7 h 45

Accueil des compétiteurs

Briefing de l'équipe d'arbitrage par l'arbitre

8 h 00

Cérémonie d'ouverture du Championnat de Zone Ouest

Discours d'ouverture - Photo de groupe

Briefing arbitre national aux compétiteurs

8 h 20

Échauffement des compétiteurs

8 h 50

Ouverture de la chambre d'appel

800m solo départ 09h00 toutes les 30''

200m solo départ 10h30 2 circuits H et F toutes les 30 ''

50m pagaies départ 11h30 2 circuits H et F toutes les 30 ''

12 h 30

PAUSE DÉJEUNER

13 h 50

Ouverture de la chambre d'appel

400 binômes départ 14h00 toutes les 30 ''

4x50 pagaies départ 15h30 2 circuits départ toutes les 7'

17 H 00

Cérémonie protocolaire de remise des médailles

Pot de l'amitié offert par la municipalité

DIMANCHE 3 MAI

7 h 30

Briefing de l'équipe d'arbitrage pour le trail

8 h 30

Accueil et briefing compétiteurs

Échauffement des compétiteurs pour le trail

9 h 30

Départ du trail.

11 h 30

Cérémonie protocolaire de remise des médailles, suivie du pot de l'amitié offert par La Vague de Notre Dame de Monts

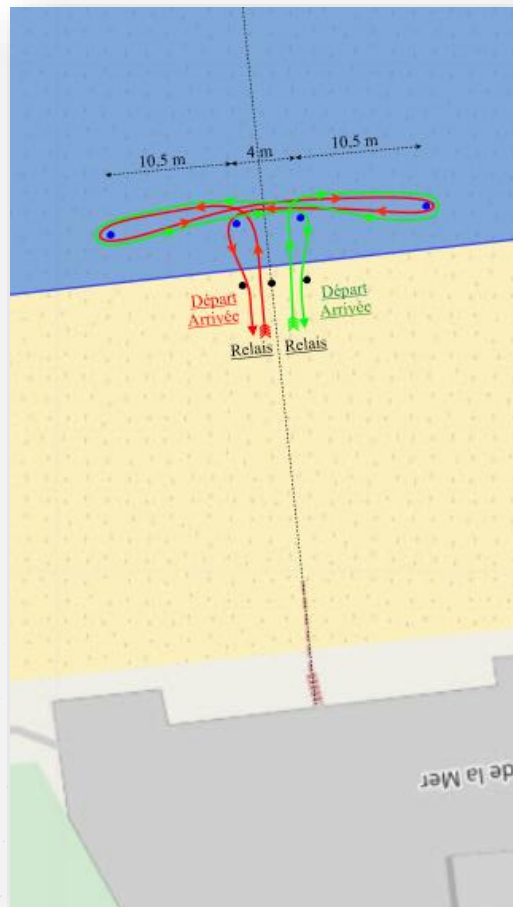
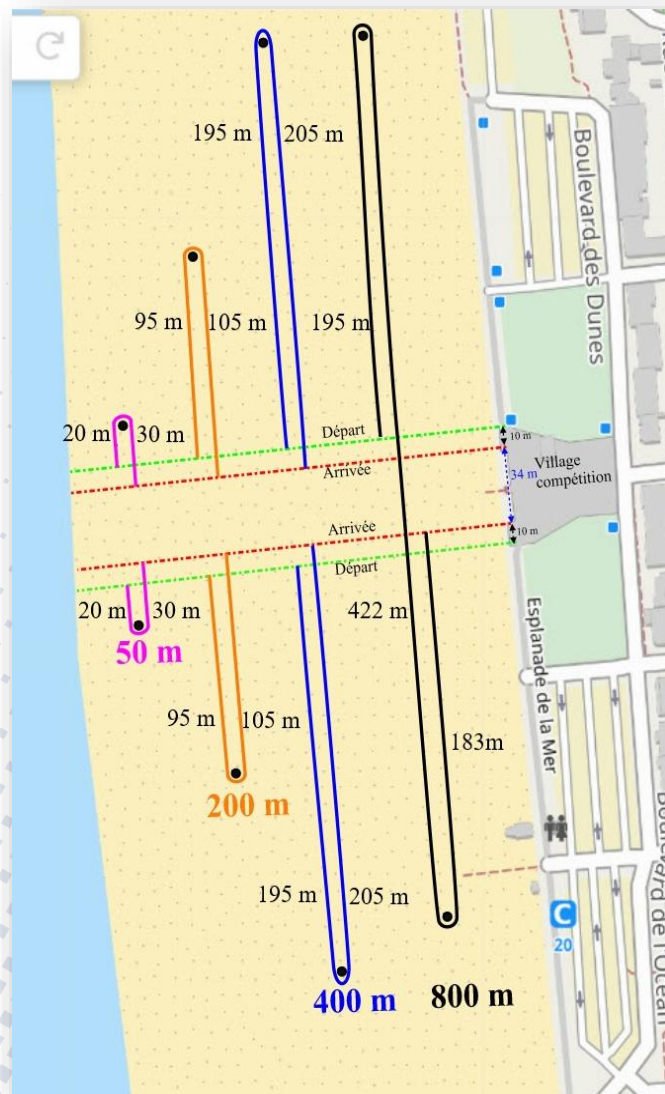
LES PARCOURS (sous réserve de modifications)

LE SAMEDI 2 MAI

Les épreuves se déroulent l'une après l'autre dans l'ordre suivant:

Matin : 800 M solo - 200 M solo femmes et hommes- 50 M pagaie solo femmes et hommes

Après-midi : 400 M binôme femmes, hommes et mixtes- relais 4 X 50 m pagaie



LE DIMANCHE 3 MAI

Le parcours du trail est à effectuer 1 fois pour la catégorie minimes/cadets et 4 fois pour les autres catégories, Le départ sera donné dans l'ordre suivant : les hommes, puis 3 minutes plus tard les femmes et 3 minutes après les minimes/cadets



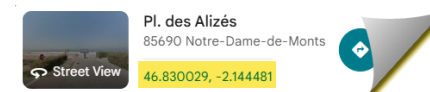
CHAMPIONNAT ZONE OUEST
LONGE CÔTE ET TRAIL LONGE CÔTE

LE VILLAGE COMPÉTITEURS



Lieu de rendez-vous incontournable, c'est ici que vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour ces deux jours de compétitions, Vous pourrez installer vos barnums de club à l'emplacement prévu (11), garer vos véhicules sur le parking prévu à cet effet (16) et accéder à la zone de course en descendant les quelques marches qui mènent à la plage.

Le lieu de rendez vous se nomme Esplanade de la mer, Les coordonnées GPS sont remises ci-dessous.



JURY ET ARBITRAGE

MEMBRES DU JURY

- Représentant élu de la FFRandonnée : Bernard CHENEAU
Président FFRandonnée Pays de la Loire
- Arbitre régional Pays de la Loire : Jocelyne RIVALIN
- Directeur de course : Philippe RIZZOLI
- *2 représentants mixtes des compétiteurs tirés au sort*
Le jury d'épreuve est habilité à statuer sur tous les litiges survenus ou disqualifications. Ses décisions sont sans appel.

ÉQUIPE ARBITRALE

- Arbitre National : Alain LÉVÈQUE
- Arbitre Régionaux et adjoints :
 - Bretagne : Edith JONCHERES et Rémy JEZEQUEL
 - Nouvelle Aquitaine : Maryse BRAUGE et Jean-Pierre PEYROU
 - Pays de la Loire : Jocelyne RIVALIN ET Chantal LE GALL
- Directeur de course : Philippe RIZZOLI
- PC Course : Représentants SPORT IDENT
- Chronométrage électronique : SPORT IDENT

INFORMATIONS TECHNIQUES

PC COURSE

Son entrée est strictement réservée aux membres du jury, aux arbitres, au directeur de course et à l'équipe de chronométrage électronique.

ENTRAÎNEMENT

Les compétiteurs auront accès aux parcours de course jusqu'à 5 mn avant l'ouverture de la chambre d'appel.

ÉPREUVES

Chaque concurrent devra se présenter à l'heure indiquée de départ de sa course dans la chambre d'appel. Les zones de compétition sont formellement interdites aux compétiteurs non-engagés sur l'épreuve en cours ainsi qu'à tout accompagnant, pour ne pas gêner l'épreuve.

IDENTIFICATION DES CONCURRENTS

Chaque concurrent devra porter un dossard. Les dossards seront distribués aux délégués de club le vendredi 1^{er} mai à partir de 17h dans la [salle St Paul](#). Chaque compétiteur ou chaque équipe sera muni d'une seule puce électronique.

A la remise des puces une caution de 500 € vous sera demandée, elle sera rendue à l'issue de la compétition après que le délégué de club les aura restituées à l'accueil, sauf en cas de détérioration ou de perte du matériel. Aucune puce ne sera remise aux clubs sans chèque de caution.

SERVICE DE SECOURS

Un dispositif de secours (FFSS) sera présent les 2 mai et 3 mai 2026 sur le site de la compétition.

SERVICE DE GARDIENNAGE

Un service de surveillance du village sera assuré les vendredi 1er et samedi 2 de 20h00 à 6h00.

INFORMATIONS TECHNIQUES

CHRONOMÉTRAGE

Chaque compétiteur des épreuves solo et capitaine d'équipe pour les épreuves binôme seront équipés de transpondeurs qui fonctionneront de manière automatique lors du passage au près de récepteur (- de 50 cm) (Prestataire : Sport Ident).

Chaque compétiteur est responsable de sa puce et se doit d'avoir ses épingles à nourrice pour fixer son dossard.

ESPACE CLUBS

Vous pouvez installer vos barnums de clubs à l'emplacement prévu pour cela (n° 11 sur le plan page 13).

Pensez à prendre des poids si vous avez un barnum, les sardines ne devons pas être plantées dans le sol. Pour les tentes toile d'araignée, contactez-nous avant.

RÉSULTATS

Les résultats seront affichés après chaque épreuve sur panneau d'affichage prévu à cet effet ou communiqués aux seuls délégués de clubs.

Un délai de 30 mn est nécessaire pour la validation par le jury.

Un QR Code sera mis à disposition par l'équipe de chronométrage afin de récupérer les résultats en ligne. Ils ne seront officiels qu'après délai (30mn)

REPRÉSENTANT/DÉLÉGUÉ DE CLUB

Chaque club engageant des compétiteurs est représenté par un représentant / délégué compétition, licencié FFRandonnée du club. Il représente l'ensemble des compétiteurs de son club lors des épreuves et est le seul interlocuteur pour les organisateurs. Il est le seul à pouvoir poser « réclamation » pour ses compétiteurs.

RÉCLAMATION

Chaque délégué de club bénéficiera de 30 minutes après la communication des résultats pour porter réclamation, en utilisant le formulaire prévu à cet effet (Cf annexe 1 du dossier). Il devra être apporté au PC course. Cette réclamation sera examinée par le jury d'épreuve et recevra une réponse en cas de litige ne pouvant être résolu avant proclamation des résultats le comité d'équité sera sollicité et une réponse écrite sera faite au Délégué.

ENGAGEMENT AUX ÉPREUVES

Le coût d'inscription est de 25€ pour une épreuve + 5€ par épreuve supplémentaire et gratuit pour les moins de 18 ans.

Inscriptions début : 12/04/2026 fin : 20/04/2026

Tout désistement durant cette période entrainera une retenue de 40% du montant de l'inscription. Au-delà aucun remboursement se sera effectué.

Cliquez sur le lien d'inscription ou scanner le QR code :

[INSCRIPTIONS ET PAIEMENT CZO](#)

Scan Me



LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Le principe fondamental de responsabilité objective implique, de la part d'un sportif et quel que soit son niveau, une vigilance accrue vis-à-vis de sa pratique sportive et en particulier en matière de lutte contre le dopage.

Si vous êtes soumis à un contrôle antidopage ;

Vous avez des droits : récupération post compétition, assister aux cérémonies protocolaires,

Et des responsabilités. Dès réception de la notification individuelle, le sportif :

- Doit se présenter immédiatement au contrôle ;
- Demeurer en permanence en présence de la personne chargée du contrôle ou de l'escorte, de la notification à la fin de la procédure de prélèvement de l'échantillon (urine) ;
- Présenter une pièce d'identité officielle.
- Se conformer aux procédures de prélèvement (tout manquement pourrait constituer une violation des règles antidopage.)

A savoir

- La seule présentation d'un certificat médical et d'une ordonnance ne suffiront pas pour exonérer le sportif de sa responsabilité et lui éviter une sanction.
- Seule une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), qu'elle soit rétroactive ou non, permettra au sportif de ne pas être sanctionné.
- Pour plus d'information sur les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques, consultez le site web de l'AFLD www.afld.fr/aut

LES 15 ENGAGEMENTS ECO-RESPONSABLES

Retrouvez dans ce document la version synthétique produite par la FF Randonnée. Pour la version complète, cliquer sur le lien [ICI](#).

Le tableau ci-dessous propose une vue complète des 15 engagements, c'est un extrait de la version complète.

POUR LIMITER ET MESURER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

ENGAGEMENT 1 : Alimentation durable

- 80 % de l'offre alimentaire durable

Informers les prestataires et les sensibiliser à la démarche (en particulier le traiteur pour les repas à l'occasion du CZO)

ENGAGEMENT 2 : Mobilités durables

- 90 % des déplacements en mobilité durable
- Suppression de 95 % des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d'autres moyens de transports

Pour ce championnat, tout est sur place, pas de déplacement pendant la compétition.

Nous avons indiqué la possibilité de venir en train à l'ensemble des participants. Réservation d'hébergement à proximité du lieu de compétition ne nécessitant pas l'utilisation d'engins motorisés.

ENGAGEMENT 3 : Réduction des déchets

- Réduction de 90 % du plastique à usage unique mis en circulation

Pour cette manifestation suppression du plastique lorsqu'une solution alternative existe.

ENGAGEMENT 4 : Sites naturels, espaces verts et biodiversité

- Préserver 100 % des sites naturels et espaces verts concernés
- 1 programme d'action pour la biodiversité et l'éducation à l'environnement

Poubelles de tri sélectif sur place.

Utilisation de gobelets personnels

Contenants recyclables pour les repas / plateaux repas en carton

Pour le ravitaillement, bonbonne d'eau avec gobelets recyclables et poubelles tout au long du parcours

Tracé du parcours sur un chemin déjà balisé, respect des zones empruntées avec l'accord de l'ONF

Respect de la charte « Natura 2000 »

Les équipements sur la plage seront uniquement ceux autorisés et indispensables à la course et au chronométrage

Le site sera rendu comme au début avec un contrôle final par une équipe du club.

ENGAGEMENT 5 : Préservation des ressources en eau et en énergies

- 100 % de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimisée

Mise en place d'un portique douche sur la plage afin de limiter la consommation d'eau

POUR AGIR POUR UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE

ENGAGEMENT 6 : Achats responsables

- 1 politique d'achats responsables opérationnelle sur l'ensemble des familles d'achats stratégiques

Achat des médailles en France et certifiées origine France selon le numéro de certification 108694

Mutualisation des achats textile pour coach et personnes chargées de l'organisation (bénévoles)

ENGAGEMENT 7 : Sponsoring

- 80 % des sponsors sont impliqués dans l'atteinte des objectifs de la Charte

Sponsors locaux et produits locaux.

ENGAGEMENT 8 : Empreinte numérique

- 1 état des lieux ou diagnostic réalisé

Limitation de nos envois numériques en passant par les référents de région.

POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

ENGAGEMENT 9 : Contribution à une société plus inclusive

- 1 programme d'actions contribuant à la construction d'une société plus inclusive

Le village du CZO est accessible par tous et à la vue de sa situation permet à tous de visualiser les différents parcours.

ENGAGEMENT 10 : Promotion de l'égalité femmes - hommes

- 1 programme d'actions visant à réduire les inégalités de genre

2 représentants (1 homme et 1 femme) tirés au sort afin d'intégrer l'équipe d'arbitrage en cas de litige.

LES 15 ENGAGEMENTS ECO-RESPONSABLES (suite)

ENGAGEMENT 11 :

Accessibilité pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH)

- 1 programme d'actions dédié aux personnes en situation de handicap

Des épreuves sont organisées pour les déficients visuels (50 mètres pagaie et 200 mètres). Libre à chaque déficient visuel d'intégrer les autres courses en étant considéré comme valide.

ENGAGEMENT 12 :

Cause solidaire

- 1 engagement (au moins) dans une cause solidaire

Formation à venir pour animateur en vue de devenir guide pour les déficients visuels.

POUR INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER

ENGAGEMENT 13 :

Gestion responsable des bénévoles et des volontaires

- 1 programme d'actions dédié à la gestion responsable des bénévoles et des volontaires

Sera organisé à l'issue du CZO un repas pour l'ensemble des bénévoles et valorisation des bénévoles par le speaker tout au long de la manifestation.

ENGAGEMENT 14 :

Mobilisation interne à la démarche d'écoresponsabilité de l'événement

- 1 action (au moins) de mobilisation autour des enjeux de l'écoresponsabilité événementielle réalisée auprès de chaque partie prenante interne

Un point de recyclage de serviette éponge sera installé au sein du village par MELLOW SEA.

ENGAGEMENT 15 :

Éducation au développement durable

- 1 programme d'éducation au développement durable

Le speaker rappellera à tous les participants de respecter le site de compétition sous peine de pénalité et les sensibilisera aux conséquences des déchets déposés dans la nature.

La Charte est une **charte d'engagement volontaire** ouverte à tout organisateur d'événement respectant les conditions d'adhésion (cf. annexe 1) et qui s'engage à évaluer le niveau d'atteinte des objectifs selon le guide d'accompagnement à l'évaluation de la charte et à publier un rapport intermédiaire à N+2 et un rapport globale à N+4.

LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES



PROTECTION DES DONNEES ET DROIT A L'IMAGE

DROIT A L'IMAGE ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Par leur inscription, les participants autorisent les organisateurs, ainsi que les tiers participants au bon déroulement de la manifestation sportive tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audio-visuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de la manifestation sportive, sur tout support y compris pour les projections éventuelles.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé appartenant à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (ci après désignée la «FFRandonnée»), association régie par la loi du 1er juillet 1901 et située au 23 Rue Raspail, 94200 Ivry-sur-Seine, qui agit en qualité de responsable de traitement. La base légale du traitement est l'intérêt légitime de la FFRandonnée pour la collecte et l'utilisation de vos données dans le cadre de l'organisation du Championnat de Zone Ouest de Longe Côte du 2 et 3 mai 2026, et notamment pour la gestion des inscriptions, l'analyse et la communication des résultats ... (liste non exhaustive).

Pour votre information, les destinataires du traitement de vos données sont la FFRandonnée, l'administrateur des inscriptions et les arbitres et chronométreurs du Championnat.

Les données sont traitées et conservées sur le territoire de l'Union Européenne au maximum 4 ans après la date du Championnat de Zone Ouest de Longe Côte 2026, puis seront anonymisées.

Dans le cadre du traitement de vos données personnelles, vous avez un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données. Vous avez la possibilité de retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données et exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter la FFRandonnée à l'adresse mail suivante : donneespersonnelles@ffrandonnee.fr, ou par courrier à : Fédération Française de la Randonnée Pédestre – Service MSI –23 Rue Raspail, 94200 Ivry-sur-Seine

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits «Informatique et Libertés» ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site www.cnil.fr pour plus d'informations.

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Représentant / délégué de club :

Téléphone :

Épreuve :

Équipe ou solo concerné :

Nom et prénom :

Motif de la réclamation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Réponse :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

FICHE D'ENGAGEMENT DES REMPLAÇANTS

Région :

Club :

Épreuve concernée :

Équipe concernée (n° de dossard et catégorie) :

Motif:

.....
.....
.....
.....

Nom, prénom et n° de licence du compétiteur remplacé :

.....

Nom, prénom, date de naissance et n° de licence du remplaçant :

.....

Nom, et visa du délégué :

À remettre au PC course 1 heure avant le départ de l'épreuve concernée.

Cette demande doit être accompagnée du dossard du compétiteur remplacé, de la licence du remplaçant et de son certificat médical.

Si le compétiteur remplacé participe à d'autres épreuves les dossards des épreuves correspondantes doivent être remis avec la demande de remplacement. En cas d'infraction à cette règle, le club s'expose à être disqualifié de la compétition visée.



CHAMPIONNAT ZONE OUEST



LONGE CÔTE ET TRAIL LONGE CÔTE

LES 2 ET 3 MAI 2026

PLAGE CENTRALE DE NOTRE DAME DE MONTS